



LA FEUILLE DE VIGNE DE VARRAINS

Juin 2018



Sommaire

Page 1

- Le mot du maire

Page 2

- Commissions communales
- Finances

Page 3

- Bâtiments et voirie
- Feu d'artifice du 13 juillet
- Urbanisme
- Associations : gratuité salle des Ifs
- Vivre ensemble
- Plan ORSEC canicule

Page 4

- Trombinoscope
- Calendrier consultation sur l'avenir de la commune

Le mot du maire

Chers Varrinoises et Varrinois, nous remercions celles et ceux qui ont bien voulu nous faire confiance lors des dernières élections.

Dès notre installation en mairie il a fallu faire face à des dossiers brûlants. Le premier d'entre eux a été la fermeture envisagée d'une classe à l'école des Rogelins. Si la mairie se bat pour conserver cette classe, nous remercions tous les parents qui n'ont pas compté leur temps et se mobilisent pour inciter l'inspecteur d'académie à faire machine arrière.

Notre deuxième sujet d'inquiétude a été l'implantation des lotissements aux Rivières et aux Rogelins. Concernant le lotissement des Rivières, nous étudions toutes les offres pour que les parcelles soient vendues rapidement. Quant aux Rogelins, nous voulons prendre prochainement une décision qui devrait permettre de débloquer une situation très complexe initiée dans les années 1970.

Beaucoup d'autres sujets sont à l'étude et devraient à terme améliorer la physionomie de Varrains. Enfin comme nous l'avions écrit dans nos propositions électorales, nous ne voulons pas prendre de décisions hâtives concernant le choix de nous rallier ou pas à d'autres communes. Nous voulons étudier et préparer les différentes possibilités avant de vous concerter.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions en mairie pour que vous vous sentiez heureux et fiers de vivre à Varrains.

Le Maire, Pierre Yves Delamare

La constitution des commissions communales

FINANCES

vice-président : M. Sylvain PELTIER
 membres : M. Maurice HARDOUIN
 Mme Cécile BIRIE-HABAS
 Mme Annie EPIN
 Mme Laurie DEBELLY
 M. Jean François ABIVEN

VOIRIE

vice-président : M. Maurice HARDOUIN
 membres : M. Antoine VERON
 M. Cédric BONNEAU
 M. Eric ROBERT
 M. Jean François ABIVEN

ESPACES VERTS

vice-présidente : Mme Annie EPIN
 membres : Mme Marie Agnès SCHMITT
 M. Antoine VERON

BATIMENTS COMMUNAUX

vice-présidente : Mme Cécile BIRIE-HABAS
 membres : Mme Agnès BEUZIT
 M. Maurice HARDOUIN
 Mme Laurie DEBELLY
 M. Eric ROBERT

C.C.A.S.

Vice-présidente : Mme Annie EPIN
 Membres : M. Eric ROBERT
 Mme Janig ABIVEN
 Mme Agnès BEUZIT

URBANISME ET PLAN LOCAL D'URBANISME

vice-président : M. Sylvain PELTIER
 membres : M. Jean François ABIVEN
 M. Eric ROBERT
 M. Cédric BONNEAU
 M. Antoine VERON
 M. Didier LEGRAND
 Mme Jeannine MISANDEAU

FETES ET CEREMONIES

vice-présidente : Mme Annie EPIN
 membres : Mme Laurie DEBELLY
 Mme Janig ABIVEN
 Mme Marie Agnès SCHMITT
 Mme Cécile BIRIE-HABAS

CIMETIERE

vice-président : M. Maurice HARDOUIN
 membres : Mme Marie Agnès SCHMITT
 M. Antoine VERON
 M. Cédric BONNEAU
 M. Didier LEGRAND

AFFAIRES SCOLAIRES

vice-présidente : Mme Cécile BIRIE-HABAS
 membres : Mme Janig ABIVEN
 Mme Agnès BEUZIT
 Mme Laurie DEBELLY

COMMUNICATION ET CULTURELLE

vice-présidente : Mme Cécile BIRIE-HABAS
 membres : Mme Marie Agnès SCHMITT
 Mme Janig ABIVEN
 Mme Laurie DEBELLY
 M. Sylvain PELTIER

Syndicat des Ifs - composition du nouveau bureau

Président : Maurice HARDOUIN (Varrains) et Vice-présidente : Geneviève MILLASSEAU (Chacé)
 Autres membres élus : Pierre Yves DELAMARE (maire de Varrains) – Armel FROGER (maire de Chacé) – Eric ROBERT (Varrains) - Jean-Marc CHEVALLIER (Chacé) – Antoine VERON (Varrains) – Angéline MOQUARD (Chacé).

Commission des finances

Lors de la séance du conseil municipal du 12 avril 2018 en mairie de Varrains, le compte administratif 2017 a été adopté comme suit :

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Recettes	881 841.76	104 142.18
Dépenses	750 762.60	170 685.21
Résultats exercice 2017	131 079.16	-66 543.03
Résultat reporté n-1 (2016)	224 722.61	118 497.43
Soldes des restes à réaliser 2017		-75 703.00
Résultats de clôture 2017	355 801.77	-23 748.60
Résultat à affecter en fonctionnement	355 801.77	



A cette même séance, après information des services des impôts sur l'évolution des bases physiques et fiscales et sur proposition de la commission municipale des finances, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent ainsi : taxe d'habitation 13.83 %, taxe foncière (bâti) 22.18% et taxe foncière (non bâti) 54.19%.

Encore quelques chiffres :

L'endettement au 31/12/2017 s'élève à 371 329 € soit 288 €/habitant.

Le remboursement des annuités d'emprunt s'élève à 41 688 € soit 32 €/habitant.



Bâtiments et voirie :

Espace Hulin : les travaux d'accessibilité sont désormais terminés et ne reste plus que la réfection du mur de protection des caves à finaliser.

Chemin des Dars : pour sécuriser le virage à l'extrémité du chemin des Dars le long des vignes, un drain va être réalisé afin d'éviter l'accumulation d'eau lors des orages.

Rue de la Poterne : l'appel d'offres est lancé, les travaux de réfection commenceront après les vendanges.

Impasse Grand-rue : suite aux travaux d'enfouissement de l'été 2017, un début d'effondrement de cave a été constaté : en cause les infiltrations des eaux pluviales. Nous allons réaliser un enrobé dans cette impasse afin de palier à ce problème.

Cimetière : la réfection du mur coté sud devrait commencer à la rentrée. Les études des devis sont en cours.

Containers : les containers à verre, papier et emballages situés devant l'école des Rogelins vont être déplacés à l'angle de la rue des Rogelins et de l'allée des Tilleuls.

Feu d'artifice du 13 juillet : il aura lieu cette année à Varrains au complexe des Ifs. Possibilité de pique-niquer sur place et apéritif offert par les comités des fêtes de Varrains et Chacé à partir de 19h00. La retraite aux flambeaux partira des Ifs vers 22h00 accompagnée de l'harmonie de Varrains-Chacé.

Associations / gratuité salle des Ifs : les associations de Varrains ont désormais le droit à la gratuité d'une des salles du complexe des Ifs une fois par an selon certains critères qui leur seront communiqués. Cette disposition est effective à partir de juin 2018. Cet engagement pris par la nouvelle municipalité lors de sa campagne veut faciliter et aider les activités des bénévoles des associations de la commune.

Urbanisme Lotissement des Rivières : Ce lotissement résidentiel situé à proximité directe de Saumur est toujours en phase de commercialisation. Il propose encore 8 parcelles à la vente de 434 à 568 m² – renseignements et commercialisation auprès d'Alter-Cités Tél : 02 41 40 04 12.

Vivre ensemble : nous rappelons « pour information » qu'il est interdit de déposer des ordures près des containers à verre et à emballages sous peine de poursuites. Il a de nouveau été constaté récemment des dépôts sauvages près de l'école.

Nous rappelons aussi tout à chacun à veiller à l'entretien des haies et arbres qui dépassent sur le domaine public. Il est important pour la sécurité de tous d'éviter toute obstruction des routes et chemins, à la fois pour les riverains et pour les engins agricoles.

Disposition ORSEC « canicule 2018 » : le plan national canicule (loi n°2004-626 du 30/6/2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées) impose aux communes la mise en place d'un registre nominatif communal destiné à inscrire les personnes âgées et handicapées qui en font la demande. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services administratifs et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Dans ce cadre, la commune collecte les demandes d'inscriptions pour toute personne concernée qui en ferait la demande. Ce registre est conservé en mairie et sous confidentialité. Une réponse serait souhaitée avant le 15 juillet 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Pierre-Yves DELAMARE
Maire



Annie EPIN
1^{ère} adjointe



Maurice HARDOUIN
2^{ème} adjoint



Cécile BIRIE-HABAS
3^{ème} adjoint



Sylvain PELTIER
4^{ème} adjoint



Marie Agnès SCHMITT



Eric ROBERT



Janig ABIVEN



Antoine VERON



Agnès BEUZIT



Jean François ABIVEN



Laurie DEBELLY



Didier LEGRAND



Jeannine MISANDEAU



Cédric BONNEAU

Calendrier et consultation projet de commune nouvelle :

On comptait plus de 500 communes nouvelles au début de l'année 2017. Le département du Maine-et-Loire est l'un des leaders en France dans le processus de création de communes nouvelles.

La question se pose alors : la commune de Varrains doit-elle aussi se lancer dans l'aventure ? La liste que vous avez choisie a décidé de prendre le temps et de travailler sur ce sujet, pendant que trois autres communes décident de franchir le pas dès le 1^{er} janvier 2019. Notre proximité avec Saumur, notre identité et notre engagement au sein de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire nous imposent un travail de réflexion. Nous avons donc choisi de vous concerter après le 7 septembre 2018 date à laquelle Chacé, Saint-Cyr En Bourg et Brézé prendront leur décision.

Nous voulons que la décision de se rallier à une autre collectivité ou de rester indépendant passe par votre approbation, il nous est donc impossible de répondre avant le 7 septembre 2018. De facto la commune de Varrains restera donc en l'état jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020 car selon la loi, toute création de commune nouvelle ne peut se faire l'année qui précède des élections municipales.

Deux réunions publiques auront lieu les 30 novembre et 5 décembre 2018 et la consultation est programmée le dimanche 9 décembre 2018.

L'équipe reste à votre écoute et à votre service pour répondre à toutes vos questions afin de faciliter votre choix.